**PROCES-VERBAL DE LA 72Ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES S0CIETES LOCALES DE SION, mardi 17.10.2017 SALLE DU GRAND-CONSEIL.**

**------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

*M. Sébastien Lamon, président de la Fédération des Sociétés locales de Sion ouvre la 72ème Assemblée générale. Il souhaite la bienvenue aux présidentes et présidents des sociétés locales ou à leurs représentant(e)s et transmet les salutations de la municipalité. Il présente brièvement la demeure dans laquelle nous nous trouvons.*

M. Philippe Varone, président de la municipalité, M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles, se sont excusés ainsi que les sociétés suivantes : Association Hospitaliers et Hospitalières de la ville de Sion – Chœur Novantiqua – Institut Sainte-Agnès – Asa Valais – Chœur mixte des Aînés – Paroisse protestante de Sion – Société d’escrime de Sion – Guggen les Chouettes – Association Patouch – Ju-jistu Sion – Ligue valaisanne contre le cancer – Golf club de Sion – Chœur mixte du Sacré-Cœur – CMA Théâtre de Valère – Eisstock Sion – Uvrier Sport – Association St-Raphaël – Tennis club Valère – Center Gallego – Ensemble vocal Cantamabile – Club de pétanque les Quatre-Saisons – Curling club de Sion – Chœur d’hommes St-Cécile – Union des Syndicats Chrétiens – Label C – CS 13 Etoiles – Section cunicole Sion et Environs

L’ordre du jour est le suivant :

1. Appel des sociétés

2. Nomination des scrutateurs

3. PV de l’AG du 27 septembre 2016

4. Rapport du président

5. 1. Rapport de caisse

2. Rapport des vérificateurs de comptes

3. Décharge au caissier et au comité

6. Election statutaire

7. Démissions, admissions et exclusions

8. Divers

**1. APPEL DES SOCIETES.**

L’appel des sociétés s’est fait par signature de la liste des présences. Une convocation a été transmise aux 131 sociétés membres de la FSL au 1er septembre 2017.

33 sociétés sont représentées à notre assemblée générale de ce soir. 31 avec le droit de vote. La majorité absolue est donc à 16 voix.

**2. NOMINATION DES SCRUTATEURS.**

Sont nommés scrutateurs : Lionel Gattlen, Harmonie Mnicipale de Sion et Dominique Boll, Ski-Club de Sion.

**3. PV DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 27.09.2016**

Le PV de l’Assemblée générale du 27.09.2016 a été envoyé avec les convocations. Il ne fait l’objet d’aucune remarque. Mme Isabelle Gianadda est remerciée pour le travail de rédaction du PV de ce jour

**4. RAPPORT DU PRESIDENT.**

Nos actions se sont donc concentrées sur 3 objets :

* L’organisation des Lotos.
* L’organisation de la fête du 1er août en partenariat avec la Commune de Sion.
* La mise sur pied de la fête de la Ste-Cécile.

**La fête de la Ste Cécile** s’est déroulée le 20 novembre de l’année dernière dans la paroisse de Saint Guérin; elle a réuni, comme à son habitude les sociétés chorales et instrumentales sédunoises. Un grand merci tout d’abord au Choeur d’hommes Ste Cécile de Saint Guérin et à son président Monsieur Jean-Daniel Uldry, qui ont organisé cette fête en novembre 2016. Merci pour leur magnifique prestation lors de l’office divin. Merci également aux 8 sociétés chorales et musicales sédunoises qui ont participé activement à cette manifestation et qui nous ont fait partager leur passion de la musique. Un grand merci à Françoise Jobé Karlen pour la coordination parfaite de cette Fête. Cette année la Ste Cécile se déroulera dans la paroisse de la Cathédrale, le dimanche 19 Novembre et sera organisé par le chœur liturgique Cath’Voix. Ce sont d’ores et déjà 12 sociétés qui se sont annoncées pour l’édition à venir.

**Les lotos :** En 2017, la municipalité a accordé à 58 sociétés, la possibilité d’organiser un loto. 52 sociétés organiseront seuls leur loto, 6 le feront en duo. Tout changement de date, salle ou renoncement doit être discuté et annoncé à la FSL et à la Police municipale. Cette année le nombre de loto reste stable par rapport à l’an passé. On relève une augmentation d’une demande. Remerciement à notre secrétaire qui assure une grande partie de la coordination de ces lotos, en gérant les changements de dernière minute, les questions et la répartition des lotos.

**La fête du 1er août :** Cette année, la société d’escrime de Sion et le tennis club Gravelone ont accepté de prendre en charge la gestion et l’organisation de cette fête. Un tout grand bravo et merci à cette société d’avoir su relevé le défi. La fête fut belle et le public a su répondre présent en masse. Merci à l’Harmonie municipale pour son animation musicale sans faille. Et merci à toutes les sociétés qui ont participé à la fête. Cette année la société « les cadets des pompiers » a gagné le bon de 500.- après tirage au sort. Remerciements à la Ville qui nous a offert un merveilleux feu d’artifices ainsi qu’à Monsieur Raymond Delavy, caissier et responsable du 1er août, qui a su une année de plus gérer cette manifestation avec le plus grand professionnalisme. Pour l’an prochain, c’est le Hockey-club Sion, mouvement junior qui relève le défi d’organiser cette fête le mercredi 1er août 2018. Si d’autres sociétés souhaitent partir à l’aventure dans les années à venir, je les remercie de bien vouloir s’adresser au comité.

**5. RAPPORT DE CAISSE.**

5.1 Rappport du caissier :

M. Raymond Delavy, caissier donne lecture des comptes. L’exercice 2016/2017 se solde par un bénéfice de Fr. 1’260.60. La fortune s’élève à Fr. 35'082.28

5.2 Rapport des vérificateurs :

Les sociétés d’accordéons Le Mazot par M. Christian Kohli et Sport Handicap, par M. Ambroise Giorgetti ont fonctionné comme vérificateurs de compte. M. Christian Kohli lit son message et demande à l’assemblée d’accepter les comptes, avec remerciements au caissier, M. Raymond Delavy, pour la parfaite gestion financière de la Fédération.

* 1. Décharge au caissier et au comité :

Le président met en discussion les points 5.1 et 5.2. L’assemblée donne décharge au comité et au caissier.

**6. ELECTIONS STATUTAIRES**

Selon les statuts aucune élection n’a lieu d’être cette année.

Cependant le comité accueille dans ses rangs depuis le 1er janvier 2017 Monsieur le conseiller Municipale Cyrille Fauchère qui succède à Madame Dominique Roux-Elsig. Monsieur Fauchère est en charge du dicastère de la sécurité publique au sein du conseil municipal pour la législature en cours.

7. **DEMISSIONS - ADMISSIONS - EXCLUSIONS.**

Quatres demandes d’admission sont parvenues à la FSL :

- **Label C** qui programme des soirées contes avec des artistes professionnels à la ferme asile à Sion.

- **Football hors championnat** qui promouvoie le sport au sein des différentes entreprises sédunoises et communautés ethniques de la ville de Sion.

- **Sets de cœur** qui reprend les activités que ne peut plus assurer l’association des Restos du Cœur de Sion. Cette association oeuvre principalement avec des personnes en difficultés de la région sédunoise.

- **Orchestre de chambre du Valais** qui regroupe des musiciens professionnels et des passionés de la musique.

Après examen de leurs statuts, le comité propose d’accepter leur demande. L’assemblée suit le préavis du comité et souhaite la bienvenue à ces nouvelles sociétés.

Concernant les démissions, la FSL regrette le départ de l’Amicale des fribourgeois.

Cette année, aucune exclusion n’est à signaler.

M. Sébastien Lamon rappelle que toutes sociétés qui fusionnent, changent de dénomination ou modifient leurs statuts doivent les transmettre au comité de la FSL.

La FSL compte 134 sociétés à ce jour.

**8. DIVERS**

Monsieur Quinodoz nous présente la page Facebook de la FSL. Toutes les manifestations transmises par les sociétés seront publiées, ainsi que toutes les dates des lotos, ceci mois après mois. Un tirage au sort sera organisé à la fin de chaque mois pour remercier une personne active sur cette page. Un bon de Fr. 50.- à faire valoir dans une de nos sociétés lui sera remis. La société qui reçoit ce bon est priée de le facturer à la FSL.

La société d’accordéons le Mazot et la société des habitants de Châteauneuf ont été tirées au sort pour recevoir les bouteilles traditionnelles.

Madame Claire-Lise Bonvin, première citoyenne de la ville de Sion nous expose son travail au sein de la municipalité, et nous présente le travail du Conseil Général. Nous la remercions chaleureusement de s’être déplacée pour ce bref exposé.

Le président, M. Sébastien Lamon, remercie les membres du comité pour leur travail, les sociétés pour leur confiance puis invite l’assemblée à partager le verre de l’amitié.

Fin de l’assemblée : 20.05

Isabelle Gianadda, secrétaire FSL